



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Chine

Question au Gouvernement n° 349

Texte de la question

RÉPRESSION AU TIBET

M. le président. La parole est à M. Lionnel Luca, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Lionnel Luca. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Une immolation en Tunisie a déclenché les révolutions arabes du printemps 2011. Quatre-vingt-six immolations de Tibétains depuis 2011 n'ont pas adouci l'hiver chinois. Voyez la carte des manifestations de désespoir du peuple tibétain. Sept nouvelles immolations de jeunes Tibétains âgés de dix-huit à vingt-neuf ans ont eu lieu ces cinq derniers jours, relayées désormais par des grèves de la faim en signe de solidarité.

Le gouvernement chinois exige de chaque village qu'il s'engage à ce qu'il n'y ait plus d'immolations en son sein. Chaque foyer doit signer une déclaration par laquelle il s'engage en ce sens sous peine d'être arrêté et détenu. Passée l'euphorie des Jeux olympiques de Pékin de 2008, qui devaient apporter la démocratie en Chine, jamais la répression n'a été aussi terrible à l'encontre de seulement six millions de Tibétains, qui ne réclament que la liberté de culte et la défense de leur culture.

Je rappelle que le Tibet a été annexé militairement par la Chine en 1950 et que deux résolutions de l'ONU ont exigé la libération de son territoire.

Aujourd'hui le dalaï-lama a renoncé à jouer un rôle politique et les dirigeants tibétains élus démocratiquement par leur diaspora ne demandent que l'application de la constitution chinoise qui prévoit une réelle autonomie pour le Tibet.

Le Haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, a demandé que des observateurs indépendants se rendent au Tibet, qui est interdit aux étrangers, y compris à Mme l'Ambassadrice de France en Chine.

À la veille de la célébration, le 10 décembre prochain, de la déclaration universelle des droits de l'homme, rédigée par un Français, le professeur René Cassin, que fait la France, monsieur le Premier ministre, pour rester fidèle à son message universel ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Bernard Cazeneuve, ministre délégué chargé des affaires européennes.

M. Bernard Cazeneuve, *ministre délégué chargé des affaires européennes*. Je vous remercie, monsieur le député Luca, pour votre question. Vous avez raison de rappeler, comme chaque fois que s'en présente l'occasion dans cet hémicycle, la question essentielle, partout dans le monde, du respect des droits de l'homme. Vous savez que nous avons, avec la Chine, des relations de franchise, qui sont l'occasion pour nous, chaque fois que c'est possible, de formuler nos interrogations, nos attentes en matière de respect des droits de l'homme. Nous le faisons d'ailleurs à chaque contact diplomatique, à chaque contact au niveau ministériel, avec le souci de faire en sorte que la cause que vous évoquez puisse être comprise. À l'occasion des entretiens qui ont eu lieu récemment entre les autorités françaises et les autorités chinoises, cette question a été évoquée chaque fois que cela a été possible, et elle le sera systématiquement dans les mois qui viennent, chaque fois que l'occasion s'en présentera. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 349

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 novembre 2012](#)